

Marché de Noël - Sensibilisation au Développement Durable

M. l'Adjoint CYPRIANI, Rapporteur : Les festivités de Noël de Besançon et l'organisation du Marché de Noël en particulier sont à chaque fois l'occasion de progresser dans le domaine du développement durable.

Cette année encore, un effort particulier sera conduit en terme d'économie d'énergie ; ainsi la totalité des chalets des commerçants sera soumise à la limitation de puissance électrique allouée et 100 % des illuminations seront remplacées par des LED économes en énergie.

Les mesures mises en place lors du dernier marché afin de réduire la quantité de déchets, mesures qui ont été efficaces, seront reconduites cette année : tri des déchets de carton, interdiction de la vaisselle jetable en plastique, utilisation de gobelets réutilisables consignés par les vendeurs de vin chaud.

L'an dernier, plus de 50 000 gobelets réutilisables ont été utilisés au cours des quatre semaines du marché de Noël, réduisant ainsi considérablement le volume de déchets produits sur le site du marché de Noël.

Cette année, la dimension sociale du développement durable sera mise en exergue avec la mobilisation du CHAT, du Centre Omnisports Pierre Croppet et de l'ESAT de Roche-lez-Beaupré.

En effet, un partenariat nouveau sera établi avec le CHAT qui sera chargé de la gestion des gobelets consignés auprès des commerçants du Marché de Noël et de leur lavage sur son site, en convention avec la Société Ecocup fournisseur des gobelets réutilisables.

Un ramassage des cartons des commerçants du Marché de Noël sera effectué plusieurs fois par semaine par un attelage équin mené par des personnes en réinsertion encadrées par le Centre Omnisports Pierre Croppet, cartons qui seront collectés par l'ESAT de Roche-lez-Beaupré pour une valorisation à la papeterie de Novillars.

Afin de sensibiliser le grand public aux enjeux du développement durable de façon ludique et dans un esprit propre aux festivités de Noël, la Ville et l'Office de Commerce et de l'Artisanat ont mobilisé une troupe de théâtre qui sillonnera les trois lieux principaux du Marché de Noël, dans une roulotte tirée par un cheval.

Le principe du théâtre d'intervention développé par la Compagnie des Trois Sœurs permet des mises en situation du public et une sensibilisation non culpabilisante aux gestes vertueux à pratiquer au quotidien.

En parallèle et pour approfondir certaines thématiques, des stands/animations sur les déchets, la biodiversité, l'énergie, accompagneront la roulotte, en partenariat avec le SYBERT et la Petite Ecole dans la Forêt.

Il est proposé de verser une subvention de 3 200 € à l'Office de Commerce et de l'Artisanat pour ce partenariat avec la Ville.

En cas d'accord, la somme de 3 200 € sera prélevée au chapitre 65.830/6574 CS 10003 qu'il conviendra d'abonder, lors de la décision modificative n° 3 de l'exercice 2010, par un transfert de crédits d'égal montant en provenance du chapitre 011.830/6042 CS 10003.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur ce projet,
- approuver le versement à l'Office de Commerce et de l'Artisanat d'une subvention de 3 200 €,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous les actes y afférents.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions qui lui sont soumises.

M. MARIOT n'a pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 16 décembre 2010.